

Convention citoyenne pour le climat : quelques chiffres sur les 150 personnes retenues

- AFP parue le 02 oct. 2019 - 12h41

Une courte majorité de femmes, principalement des urbains : les 150 personnes qui plancheront à partir de vendredi dans le cadre de la Convention citoyenne pour le climat ont été choisies pour représenter la population française.

L'échantillon a été constitué pour aboutir à une "représentation descriptive", soit un groupe censé être similaire aux principales caractéristiques d'une population, puisqu'il n'est pas assez important numériquement pour répondre aux exigences statistiques d'un "échantillon représentatif", comme ceux utilisés pour les sondages.

À l'image de la population française, le groupe est constitué de 51% de femmes et 49% d'hommes, répartis par tranches d'âge, dont notamment 3% de 16/17 ans et 11% de 18/24 ans. Les jeunes étant particulièrement actifs dans les mobilisations sur le climat, "il apparaissait assez compliqué de ne leur donner aucune place", souligne Thierry Pech, coprésident du "Comité de gouvernance" de la Convention.

Une attention particulière a été portée aux populations peu qualifiées, souvent sous-représentées dans les échantillons, avec notamment 26% de personnes sans diplôme ou niveau Brevet des collèges. Les personnes en difficulté sociale n'ont pas été oubliées, avec deux personnes encore SDF il y a peu. Treize pour cent vivent dans un quartier prioritaire.

Le panel est en majorité urbain, avec 62% des membres de la Convention vivant dans des communes "appartenant à un grand pôle", 23% dans les "couronnes d'un grand pôle" et la répartition géographique reflète les grands bassins de population, à l'image des 20% résidant en Ile-de-France. Les catégories socio-professionnelles ont également été prises en compte, avec par exemple 1% d'agriculteurs ou 27% de retraités.

L'échantillon a été constitué par tirage au sort de 255 000 numéros de téléphone. L'initiative, inédite en France, a été plutôt bien reçue, 30% des personnes contactées donnant directement leur accord et 35% demandant du temps pour réfléchir ou s'organiser, pour 35% de refus, principalement en raison du temps nécessaire. Un pool de 40 suppléants a été mis en place en cas d'éventuelles défections.

Comme pour les jurys d'assises, une indemnisation journalière et pour perte de revenus est prévue. La prise en charge des transports, de l'hébergement mais aussi de garde d'enfants a également été prévue. Les travaux dureront jusqu'à fin janvier, à raison de six sessions de réunions, en majorité de trois jours, les week-ends.

La Convention dispose d'un "Comité de gouvernance", composé de personnalités issues de différents domaines (sciences, sociologie, science politique, monde économique). Son organisation est assurée par le Conseil économique, social et environnemental, dans les locaux parisiens duquel elle se réunira. Les participants - ultra-marins exceptés - sont fortement encouragés à s'y rendre en train...